



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À toutes les personnes intéressées DÉROGATIONS MINEURES

AVIS public est donné que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **lundi le 16 janvier 2017 à 20h** dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle entendront les personnes ou organismes intéressés relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

NATURE ET EFFET DES DEMANDES

4310 rue de la Capricieuse

Permettre l'agrandissement de l'étage du bâtiment principal sur les murs du bâtiment existant, de permettre la présence d'un perron, d'un spa, d'un appentis, d'une terrasse en bois dans la rive de 15 mètres du lac Millette, et ce, afin de régulariser leur implantation;

170 rue Jos-Monferrand

Réduire la marge avant de 8 mètres à 3.85 mètres et réduire la rive de 15 mètres à 10.20 mètres afin de permettre la construction d'un garage détaché du bâtiment principal;

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les documents qui y sont mentionnés peuvent être consultés au Service du greffe pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

DONNÉ À SAINTE-ADÈLE, ce 28 décembre 2016

Le greffier adjoint

Yan Senneville, OMA